

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : **Celine Bourdois**
Identifiant annonce : **22158399 / Zone 20**
Numéro d'ordre : **7388210201**

Rennes,
Le 16/12/2024

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée David SHAPIRO, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

VILLE DE SAINT MALO

le texte d'annonce légale ci-dessous :

Commune de Saint-Malo

Enquête publique sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de "Létang" au lieu-dit de Marville avec le plan local d'urbanisme de Saint-Malo

En application de l'arrêté municipal du 9 décembre 2024, une enquête publique portant sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de "Létang" avec le PLU de Saint-Malo est organisée du mardi 7 janvier 2025 (9h) au mercredi 22 janvier 2025 (17h).

Le siège de l'enquête est situé à la Direction Aménagement et Urbanisme (DAU, 27 quai Duguay-Trouin – 35400 Saint-Malo) où le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, pendant toute la durée de celle-ci aux jours et horaires d'ouverture du service (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, à l'exception des jours fériés).

Pendant la période d'enquête, la population pourra présenter ses observations et propositions :

* sur site à la DAU :

o en les consignant directement sur le registre d'enquête ;
o lors des permanences de la commissaire enquêtrice à la DAU aux dates et horaires suivants :

- le mardi 7 janvier 2025 de 9h à 12h ;

- le mercredi 22 janvier 2025 de 14h à 17h.

* en les adressant

o par voie postale (Commissaire enquêtrice, Lotissement de Létang - Hôtel de Ville – Place Chateaubriand – CS 21826 – 35418 Saint-Malo Cedex)

o par courrier électronique : enquetepublique-letang@saint-malo.fr.

L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : Ville de Saint-Malo, Direction Aménagement et Urbanisme – 02.99.21.53.00.

Le Maire

Gilles LURTON

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Cette annonce d'enquête publique 2ème avis paraîtra :

Date	Support	Département
Le 9 janvier 2025	Le Pays Malouin (support papier)	35 - ILLE ET VILAINE
Date	Support	Département
Le 9 janvier 2025	Ouest-France (support papier)	35 - ILLE ET VILAINE

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex